

Un Pacte, mais à quelles conditions ?

Nous venons de tenir deux conférences sectorielles : la première sur l'automobile, la seconde sur l'aéronautique. Actuellement, de nombreuses contraintes pèsent sur l'ensemble de l'industrie, et plus particulièrement sur le secteur de l'automobile, avec un risque de casse sociale. Nous sommes pour notre part contre l'acharnement des politiques européennes et nationales qui, au nom de l'environnement et du climat, sont prêtes à sacrifier des pans entiers de l'industrie. A celles et ceux qui font croire que nous serions contre des mesures en faveur de l'environnement et du climat, nous, à FO Métaux, opposons ce slogan : *la défense de l'environnement doit se faire avec l'industrie et non contre l'industrie !*

Tout comme nous venons de le faire pour le secteur spatial, face aux menaces pesant sur le secteur de l'automobile, nous avons décidé de rédiger un Livre blanc sectoriel pour l'ensemble de la filière afin de faire connaître nos propositions. Nous défendons également nos positions dans le cadre des travaux du Pacte productif voulu par le président de la République, qui souhaite que la France produise plus pour obtenir le plein emploi en 2025. Cinq thématiques prioritaires ont été identifiées et font chacune l'objet d'un groupe de travail : la transition énergétique, l'innovation, l'industrie, l'agroalimentaire et le numérique.

FO Métaux est partie prenante de ce Pacte à partir du moment où il s'agira, certes de produire plus, mais sur notre territoire et d'atteindre le plein emploi en 2025. Pour autant, en fonction des décisions qui seraient prises pour légiférer ou appliquées dans une loi de financement, FO ne se prononcera pas sans avoir en main tous les éléments concrets et les impacts que cela pourrait présenter sur le plan industriel et sur notre système de protection sociale. Par exemple, FO ne cautionnera pas les éventuels allègements de charges qui se feraient au détriment du système de protection sociale et souhaite que les aides d'Etat soient conditionnées à l'emploi, ce qui a tout son sens si l'on souhaite le plein emploi.

Nous sommes d'accord sur l'objectif de ce Pacte, mais il faudra créer davantage d'entreprises et d'emplois en France. En plus des

usines du futur, du numérique, de la digitalisation et de la robotisation, il apparaît nécessaire, pour FO, dans le cadre d'une étude et d'un rapport, d'anticiper, d'identifier les secteurs d'avenir, de maintenir notre avance sur les hautes technologies et de développer les nouveaux marchés. Il convient également d'implanter de nouvelles usines, à l'instar de Safran, de simplifier dans ce cadre les démarches administratives et d'aider ces implantations en les accompagnant au niveau tant national que territorial.

Il faut anticiper l'industrie de demain avec la nécessité d'œuvrer sur certaines technologies et fabrications, comme celle des batteries en France pour les moteurs électriques. Cela permettra d'être moins dépendants de pays étrangers qui sont, de plus, en situation de monopole. Il est important de ne laisser aucun secteur d'activité de côté et de continuer à soutenir l'industrie car c'est elle qui crée de la richesse. Il faut également faire en sorte de continuer à rendre la France attractive, tout comme doivent l'être ses métiers et ses salaires. Il convient de maintenir les efforts budgétaires, voire de les augmenter, sur l'innovation, la recherche, le développement, les investissements et de protéger les brevets.

Notre priorité, au travers de nos propositions pour ce Pacte productif, c'est : *Notre industrie, nos emplois*. Il convient donc de développer l'industrie, l'emploi et de consolider notre système de protection sociale. Or, vouloir repousser sans cesse l'âge de la retraite sans pour autant agir pour l'emploi des seniors et ne pas prendre de véritables mesures en faveur de l'emploi des jeunes, c'est mener une politique aveugle qui ne peut pas produire de résultats. Pour en obtenir, il est nécessaire de redonner une cohérence à la politique de l'emploi.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr